

Offre d'emploi

Le Comité de Handball de l'Yonne (89) recrute son nouveau Conseiller Technique Fédéral

INFORMATIONS SUR LA STRUCTURE EMPLOYEUSE

Le Comité Départemental de l'Yonne de Handball (CD 89 HB), association Loi 1901 :

- organise la pratique et le développement des handballs sur l'ensemble du territoire de l'Yonne dans le cadre du projet territorial.
- met en place des actions d'accompagnement et d'aide aux clubs et contribue à la formation de l'ensemble des acteurs.
- gère le Parcours de Perfectionnement Fédéral pour le département.

FONCTION ET CONDITIONS

Le CD 89 Hb recrute son nouveau Conseiller Technique Fédéral en Contrat à Durée Indéterminée, contrat à temps plein, 35 heures annualisées selon la Convention Collective Nationale du Sport.

Rémunération brute annuelle comprise entre 24 000 € et 27 500 €.

Son positionnement se fera selon les dispositions de la Convention Collective Nationale du Sport, niveau 4 ou selon profil et expérience.

Situation géographique : le **poste est basé au siège social de l'association.**

Le CTF pourra aussi être mis à la disposition de la Ligue de Bourgogne Franche Comté et des instances fédérales ; une convention en définira les contours.

LES 4 MISSIONS principales du CTF :

1. Coordination. (40%)

Le CTF aura un rôle de coordinateur au sein du Comité de l'Yonne de Handball.

2. Le Parcours de Performance Fédérale (PPF) (15%)

Le CTF devra encadrer, en binôme avec le CTF de la Nièvre, au sein de l'Equipe Technique Départementale (ETD) les actions liées au PPF.

3. Développement de la pratique. (20%)

Le CTF contribuera au développement de la pratique, tant traditionnelle que des nouvelles pratiques de handball, que ce soit par des actions du Comité ou en collaboration avec les clubs.

4. Service aux clubs. (25%)

Le CTF accompagnera les clubs, leurs bénévoles et leurs salariés, dans leur développement et leurs actions, en fonction de leurs besoins et attentes.

COMPETENCES DEMANDEES

SAVOIRS (CONNAISSANCES) :

Il est nécessaire que le salarié ait ou acquiert très rapidement les connaissances liées au fonctionnement et relations des instances fédérales, le projet territorial et sa déclinaison départementale, ainsi que les partenaires du CD 89 HB ainsi que leurs prérogatives.

SAVOIR-FAIRE TECHNIQUE :

Expérience et Diplômes :

- il est souhaité une expérience professionnelle dans la coordination des différentes missions qui lui sont confiées
- être titulaire d'un DEJEPS option Handball et/ou d'un Titre V handball,
- être titulaire d'une licence STAPS en management du sport serait un plus.

Le salarié devra donc maîtriser la capacité à :

- Animer des séances de découverte du handball auprès des publics jeunes
- Animer des séances de handball pour les jeunes ayant pour objectifs de préparer l'accès aux filières de haut niveau
- Former des éducateurs sportifs, des juges arbitres, des juges arbitres jeunes et des dirigeants
- Utiliser l'outil informatique et les outils numériques fédéraux pour présenter des projets, rendre des comptes et chercher des informations
- Découvrir et entrer en contact avec de multiples partenaires pour permettre le développement de l'activité handball
- Favoriser le lancement d'actions innovantes et permettant aux publics les plus éloignés de la pratique de découvrir le handball
- Rendre compte et mesurer l'impact de ses actions.

SAVOIR-FAIRE COMPORTEMENTAL :

Le savoir-être nécessite que le salarié maîtrise ou développe la capacité à :

- Analyser les demandes qui lui sont faites
- Argumenter une présentation de projet oralement
- Prendre des initiatives en prenant en compte les impacts financiers et les orientations stratégiques
- Travailler en réseau et en équipe
- Être rigoureux, méthodique et investi dans son travail
- Instaurer une relation de confiance avec les partenaires
- Être à l'écoute et dans le dialogue
- Donner une bonne image de sa structure employeuse
- Savoir respecter la confidentialité et le principe de loyauté à son employeur

**Contact : envoyer CV et Lettre de Motivation à :
5289000.president@ffhandball.net**